

Coordination de l'animation pour le suivi de Sternes sur le bassin de la Loire

Réunion de COPIL, le 28 mars 2023



© Jean-Charles Gautier

COMPTE – RENDU



Financé par
l'Union européenne



PRESENT.E.S (30)

François BARRAULT, Tours Métropole (uniquement au démarrage)

Stéphane BRAUD, DREAL Centre-Val de Loire

Marie-des-Neiges de BELLEFROID, LNE

Cyril BINETRUY, LPO BFC

Arnaud COCHARD, CEN Pays de la Loire

Jean-Marie COTTA, FFCK

Florence DELAROCHE, CEN Centre-Val de Loire

Jean-Louis DUPUY, LPO BFC

Matthieu GARNIER, LPO 44

Brigitte GRAND, LPO BFC

Stéphane HIPPOLYTE, CEN Centre-Val de Loire

Frédéric LAIGNEAU, LPO 44

Julie LEBRASSEUR, CEN Loir-et-Cher

Manon LEDUC, LPO CVL

Yvonnick LESAUX, DREAL Centre-Val de Loire

Jonathan LEREAU, DDT45

Matthieu LE ROUX, LPO AuRa-Auvergne

Sylvie LOVATY, LPO AuRa-Auvergne

Chloé MALIK, FCEN

Célia MARCHETTI, DDT 03

Othilia MAROTTE, CEN Bourgogne

Cyril MAURER, Maison de Loire 45

François MICHEAU, FCEN

Sandrine MOYRIAT, DDT42

Agnès RAYSSEGUIER, FCEN

Damien ROCHIER, LPO Anjou

Julien SALANDRE, DDT 71

Laetitia STARC-BERNARD, DDT 37-SERN

Gaëlle THEVENARD, CEN Allier

Gilles VION, Loir-et-Cher Nature

Thierry VOILLOT, DDT 45

EXCUSE.E.S

Nolwenn BAUDOUIN, CEN Centre-Val de Loire

Annie CHAPALAIN, Nature Nièvre

Benoît MARCHADOUR, LPO Pays de la Loire

David BOSHART, DDT 58

Silvère GUERIN, Tours Métropole

Julien PRESENT, LPO CVL

Benoit ROSSIGNOL, EP Loire

CONTEXTE

[\[Lien vers le PPT\]](#)

Rappel des points clés de la dernière réunion (17/11/2022) :

Problématique Sternes :

- Questionnement multi-acteurs (associations, Etat, collectivités, etc.)
- Et d'usage du fleuve (dynamique fluviale, dérangements)
- Les tendances de population ne sont pas favorables
- Acteurs présents :
 - Actions ou activités ayant un lien aux Sternes (suivis, gestion d'habitats, mise en place d'APPB, activités récréatives, etc.)
 - Mais rencontrent des difficultés (manque de connaissances, d'harmonisation de vision globale, de lien aux autres acteurs, etc.)

→ **Besoin pour d'une coordination des actions sur le bassin**

Proposition d'action de coordination :

- Besoin remonté à la FCEN par les acteurs du bassin
- FCEN propose actions de coordination car implication depuis plus de 20 ans dans le cadre du plan Loire grandeur nature
- Ces actions (CR, relevés de décisions, documents utiles) pourront être mis sur l'onglet dédié à l'avifaune sur le [site web du Centre de Ressources Loire nature](https://centrederessources-loirenature.com/fr/reseaux-naturalistes/suivis-de-l-avifaune).



<https://centrederessources-loirenature.com/fr/reseaux-naturalistes/suivis-de-l-avifaune>

OBJECTIFS DE LA REUNION

- Présenter la feuille de route de la coordination et recueillir les avis ;
- Positionner les différents membres du COPIL dans les groupes de travail par grands types d'enjeux :
 - Connaissance
 - Gestion
 - Sensibilisation
 - Règlementation
- Identifier des copilotes par grands types d'enjeux.

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COORDINATION

Des objectifs pour la coordination :

- Répondre aux enjeux de préservation et de protection en particulier des sternes, oiseaux nicheurs de la Loire ;
- Mutualiser et structurer la connaissance pour mieux faire circuler la donnée et l'information à l'échelle bassin ;
- Faire en sorte que cette connaissance mutualisée permette une meilleure prise en compte de l'avifaune de Loire dans les politiques publiques ;
- Créer un espace de discussion pour améliorer la connaissance et la valorisation.

4 enjeux pour la coordination :

- Enjeu de connaissance
- Enjeu de gestion
- Enjeu de sensibilisation
- Enjeu de règlementation

Des acteurs à répartir en **groupes de travail** et des copilotes.

Enjeu de connaissance

Délai de réalisation des actions	2023	Moyen terme	Long terme
Compiler protocoles	x		
Compiler les métadonnées	x		
Compiler les données		x	
Réfléchir à une action de valorisation de ces suivis/données	x		
Discuter de la pertinence d'un protocole commun et harmonisé sur le bassin		x	
Réfléchir à des indicateurs de suivi pour analyses les tendances de population		x	
Lancer des comptages coordonnés		x	
Déployer un dispositif de suivi en sciences participatives			x
Réaliser un bilan annuel des suivis pour chiffrage des effectifs			x
Réaliser de la bibliographie scientifique			x
Lancer de nouvelles études (granulométrie, comportement)			x

	Noms	Structures
Pilotage	Chloé Malik	FCEN
	?	?
Acteurs	François Micheau	FCEN
	Pierre Hauteville	DREAL CVL
	Yvonnick Lesaux	DREAL CVL
	Sylvie Lovaty	LPO Aura
	Célia Marchetti	DDT 03
	Brigitte Grand	LPO BFC
	Damien Rochier	LPO Anjou
	Matthieu Garnier	LPO Loire-Atlantique
	Manon Leduc	LPO CVL
	Matthieu Le Roux	LPO Aura
Jean-Louis Dupuy	LPO BFC	

Questions diverses relatives à l'enjeu connaissance :

Q. : Eligibilité du projet au Fonds Verts ?

R. : A priori non car il s'agit d'un projet avec uniquement un volet coordination.

Q. : Le programmes de bagages sont bien portés par l'idée d'enjeu de connaissance ?

R. : Oui mais à plus moyen terme. D'abord : faire un état des lieux. Peut néanmoins commencer à y réfléchir dès 2023 notamment sur la couleur des bagues, tailles des bagues, trouver des bagueurs pro, investissement (humain et financier) sur bénéfiques.

Rem. : Des échanges sur les bagages auront lieu au sein de ce GT.

Rem. : LPO CVL pense également mener un projet sur les sternes en Région Centre. Le projet vient d'être accepté (dépôt mi-février 2023), avec un démarrage des actions dès 2023 : Compilation données, protocoles etc. ainsi que des actions de sauvetages éventuels de poussins.

Enjeu de gestion

Délai de réalisation des actions	2023	Moyen terme	Long terme
Compiler les retours d'expériences – site de Bréhémont (37)	x		
Identifier un site de restauration dans le Loiret (en lien avec DREAL CVL et plan de gestion du lit de la Loire)	x		
Mettre en place un système de cartographies régulières des îlots/colonies à l'échelle bassin		x	
Mettre en place un listing avec l'EPL (information ouverture barrage)		x	
Définir une ligne directrice des travaux pour les DDT du bassin			x

	Noms	Structures
Pilotage	Chloé Malik	FCEN
	Stéphane Braud	DREAL CVL
	Stéphane Hippolyte	CEN CVL
Acteurs	Sylvie Lovaty	LPO Aura
	Célia Marchetti	DDT 03
	Brigitte Grand	LPO BFC
	Manon Leduc	LPO CVL
	Matthieu Le Roux	LPO Aura
	Arnaud Cochard	CEN Pays de la Loire
	Julie Lebrasseur	CEN 41
	Florence Delaroche	CEN CVL
	Sandrine Moyriat	DDT 42
	Gaëlle Thevenard	CEN Allier
Marie des Neiges de Bellefroid	LNE	

Questions diverses relatives à l'enjeu gestion :

Q. : Les cartographies seront-elles aussi faites sur les sites artificiels ?

R. : Oui, sites naturels et sites artificiels seront cartographiés pour montrer les évolutions des îlots ainsi que l'installation des colonies en temps réel (les cartographies seront réalisées annuellement).

Q. : Concernant l'établissement d'une ligne directrice des travaux pour les DDT du bassin, regret que l'action arrive un peu tard (moyen/long terme).

R. : La question peut se traiter en deux points : les éléments déjà connus sur les sternes qui peuvent déjà intégrer les lignes directrices des DDT. Les éléments qui seront issus des travaux d'ouverture d'îlots sélectionnés et donc expérimentaux, en prendre en compte dans un second temps dans les lignes directrices. Il faudra néanmoins faire attention aux spécificités territoriales et ne pas tout généraliser. Il faudra également être vigilant à encourager la sauvegarde d'une mosaïque d'habitats et ne pas avoir un recours systématique à la dévégétalisation.

Q. : Pour le site de Bréhémont, pour le moment, seule une analyse topo est prévue par la DREAL. Il faudra que d'autres acteurs se positionnent pour s'intéresser au suivi écologique.

R. : A priori LPO CVL et CEN Centre.

Rem. Pour les précisions sur les barrages, consulter le paragraphe dédiée du CR de la dernière réunion : pas d'effet direct mais plutôt effet cumulatif lâcher de barrage + pluie.

Concernant le manque de précision de Vigicrues, cela est dû au calibrage du modèle (configuré pour les crues importantes et non pour les petits événements). Il convient donc d'être vigilant en cas de petites crues.

Enjeu de sensibilisation

Délai de réalisation des actions	2023	Moyen terme	Long terme
Faire du lien avec les différents acteurs du monde de la sensibilisation	x	x	x
Organiser une réunion pour définir les besoins/trajectoires communes	x		
Bancaiser les différents types de panneaux d'information		x	
Organiser des journées de sensibilisation à l'enjeu Sternes		x	
Envisager d'autres moyens de sensibiliser (VSC, panneaux, autres)			x

	Noms	Structures
Pilotage	Chloé Malik	FCEN
	?	?
	Yvonnick Lesaux	DREAL CVL
Acteurs	Brigitte Grand	LPO BFC
	Manon Leduc	LPO CVL
	Matthieu Le Roux	LPO Aura
	Damien Rochier	LPO Anjou
	Jean-Marie Cotta	FFCK
	Gaëlle Thevenard	CEN Allier
	Cyril Maurer	Maison de Loire

Questions diverses relative à l'enjeux sensibilisation :

Rem. : Les actions envisagées sont pertinentes pour les clubs de kayak avec une vraie volonté de ce monde-là de pouvoir suivre des formations dispensées par les asso naturalistes/gestionnaires afin de sensibiliser les salariés et in fine les loueurs à ces enjeux.

Toutefois, la pratique libre (de canoë mais aussi bivouac, paddle, baignade) constitue un risque de dérangement bien réel et est compliquée à atteindre et sensibiliser.

Rem. : Un des enjeux de la réunion à organiser en 2023 sur cet enjeux serait de cibler le public prioritaire des actions de sensibilisation et définir la bonne communication (plaquette, formations, etc.) à adopter pour faire passer le message.

Rem. : Un autre enjeu pour l'année 2023 serait d'inventorier les pratiques professionnelles pouvant être impactantes pour les Sternes (montgolfières, bateliers, drones, Tours Operator, etc.) pour proposer des rencontres et/ou des formations spécifiques à l'enjeu Sternes. Il convient également de réfléchir à des nouvelles solutions de sensibilisation.

Le grand public ne doit pas être oublié non plus. Il convient d'intervenir en priorité auprès des instances qui existent déjà (clubs de canoë professionnels, monde de la pêche, « passeurs de Loire »).

Rem. : Faire parvenir les cartographies pour palier la méconnaissance des secteurs pour ces acteurs-là. Couplé à une action de vulgarisation/sensibilisation.

Rem. : Le manque d'eau tel qu'observé en été 2022 et amené à se reproduire, pourra engendrer des phénomènes de concentration des flux touristiques sur de petites zones. Cette problématique est à garder en tête pour le futur.

Rem. : La pertinence de l'échelle bassin est relevée : de plus en plus d'actions touristiques constituent à passer plusieurs jours en nature (descente de la Loire ou de l'Allier en canoë, bivouac d'une ou deux nuits sur les îles de Loire etc.). Les campings, mairie et monde de la pêche (pêche au Silure) doivent également être mis dans la boucle.

Enjeu de réglementation

Délai de réalisation des actions	2023	Moyen terme	Long terme
Faire du lien avec les différents acteurs du monde de la sensibilisation	x	x	x
Organiser une réunion pour définir les besoins/trajecotires communes	x		
Bancariser les différents types de panneaux de réglementation		x	
Définir une ligne directrice des APPB pour les DDT			x

	Noms	Structures
Pilotage	Jonathan Lereau	DDT 45
	Laetitia Starc-Bernard	DDT 37
Acteurs	Chloé Malik	FCEN
	Pierre Hauteville	DREAL CVL
	Manon Leduc	LPO CVL
	Matthieu Le Roux	LPO Aura
	Damien Rochier	LPO Anjou
	Jean-Marie Cotta	FFCK
	Julie Lebrasseur	CEN 41
	Célia Marchetti	DDT 03
	Florence Delaroche	CEN Centre-Val de Loire
	Marie des Neiges de Bellefroid	LNE
	Julien Salandre	DDT 71
Sandrine Moyriat	DDT 42	

Questions diverses relatives à l'enjeu réglementation :

Rem. : Enjeux à faire piloter par les services de l'Etat (DREAL et/ou DDT).

Rem. : Afin d'envisager un contrôle ciblé, une cartographie annuelle des îlots et des colonies est absolument nécessaire. Il faut également faire du lien avec l'OFB. Ces cartographies pourraient idéalement anticiper les mouvements des bancs de sable et donc la future localisation des APPB.

Rem. : Nécessité de regarder ce qui fonctionne le mieux dans chaque APPB et tenter d'optimiser sa mise en place et ses caractéristiques dans tout le bassin. Nécessiter de travailler rapidement sur une base commune avec des données chiffrées (accostage, distances à respecter, etc.).

Rem. : L'OFB pourrait intervenir à deux titres : i) espèce protégée qui se met sur un îlot, APPB ou non, chaque année et ii) Sur une zone comportant un AAPB bien défini.

Rem. : Pertinence d'intégrer d'autres espèces : mouettes, œdicnème, petit gravelot etc. → un APPB « avifaune nicheuse des grèves de Loire » sert en effet également aux autres espèces.

Q. : Possibilité de mobiliser le SIEL pour identifier les bancs de sables mobiles ?

R. : Oui tout à fait, la DREAL peut mettre à disposition cette carte.

CONCLUSION

Des liens seront faits entre les 4 grands enjeux. La répartition en 4 GT permettra d'avancer davantage sur la mise en œuvre des actions mais la totalité du groupe Sternes restera dans la boucle pour recevoir les CR et relevés de décision en sus du ou des 2 COPIL annuels.

Tous les documents nécessaires peuvent être mis en ligne sur le Centre de Ressources Loire nature.

Prochaines étapes :

- Prise de contact et lancement des GT (courant avril 2023)
- Courant 2023 : mise en œuvre des actions listées
- Fin 2023/début 2024 : 2^e COPIL.